

Café des Négociants.

Présidence : M. Bernard GUEX, président

Ouverture de la séance : 2045 h.

Après les souhaits de bienvenue présentés par notre président central, l'ordre du jour est de suite attaqué et est le suivant :

- 1- Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
- 2- Fêtes de giron
- 3- Proposition du giron du Centre et nouveaux délégués de celui-ci.
- 4- Tir cantonal
- 5- Nomination du vice-président jury-gym
- 6- Nomination de diverses commissions
- 7- Proposition individuelle et divers.

1 - Lecture du procès-verbal de la dernière séance:

A la stupéfaction de l'assemblée présente et à celle d'autant plus grande du secrétaire central, il apparaît que ce précieux document fait défaut au moment on en a le plus besoin, c'est à dire sa lecture devant l'assemblée. Après remémoration, le secrétaire central se souvient avoir remis une copie à Daniel Bally de Cugy et le double à notre président central pour parution dans la Jeunesse. Cet incident clos, il est ensuite passé au point 2 de l'ordre du jour.

2 - Fêtes de giron :

Cet important problème dans l'activité fédérée est une fois de plus très discuté. Le comité central constate une fois de plus avec beaucoup de regrets le déroulement très serré de ces fêtes qui aura lieu dimanche après dimanche durant tout le mois de juillet, précédées de manifestations sportives organisées par d'autres sociétés fédérées (tour de Froideville, tour d'Hermenches, tour d'Epalinges). Ce qui portera préjudice à coup sûr à l'une ou l'autre de ces vaillantes sociétés organisatrices. On déplore également parmi les membres du comité central, le manque de sérieux ~~est~~ avec lequel est considéré l'organisation d'une fête de giron., (insuffisance dans la préparation des ^{ns} conseils émis par un membre du comité central qui ne sont pas suivis, alors que ceux-ci sont dans l'intérêt des organisateurs).

Un deuxième point des plus importants est l'ampleur que prennent nos manifestations fédérées. Alors qu'il y a à peine dix ans, on pouvait tabler sur une fréquentation de 100 à 150 athlètes, aujourd'hui à chaque fête, il faut prévoir une participation de plus de 300 athlètes et lutteurs et le temps restant à la disposition des concurrents est resté presque le même, c'est à dire la forte affluence le dimanche matin. En raison de ce qui précède, il est adopté par l'assemblée les résolutions suivantes :

- a) être stricte et toujours plus, sur la représentation des équipes participantes à l'heure à l'ouverture des concours.

*et suivies

Commission pour la modification du règlement du concours théâtral.

Cette commission sera composée des personnes suivantes :
M. Charles Apothéloz, directeur artistique du Théâtre municipal.

MM. Bernard Guex, André Reymond et Roger Pittet.

Cette commission se réunira dans le courant de l'automne prochain.
Cette modification des statuts est souhaitée de la part de tous les participants de ces joutes théâtrales. Spouhaitons déjà que cette modification apportera avec elle un renouveau dans le théâtre présenté par nos jeunes de la campagne.

Commission pour le cahier des charges de la future cantonale.

Cette commission est la suivante :

Président: M. B. Guex,

Membres : A. Reymond, P. Chappuis, A. George, G. Brocard
F. Vuffray, R. Pittet

Les premières réunion auront lieu déjà dans le courant du mois de septembre.

7 - Proposition individuelle et divers.

Aucune proposition n'étant formulée, le président lève la séance à 0000 h.

le secrétaire central :

R. Pittet